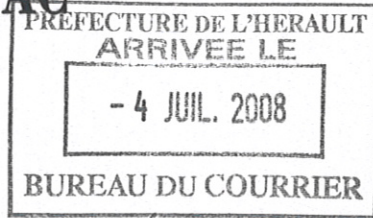




UVIGNAC



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT  
X<sup>e</sup> CANTON DE MONTPELLIER

Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Présents : 21  
Votants : 28  
Date de la convocation : 20 juin 2008

N° 50

L'an deux mille huit et le vingt sept du mois de juin, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

**PRÉSENTS :** Mme SANTONJA, MM COMBE, CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, M. CAPRON, Mme RAMON BOTONNET, M. PAUL, Mme CARRETIER, M. CARILLO, M. SAUVAN, Mme FONS VINCENT, M. LE NGUYEN, Mme ANTOINE, M. FÉVRIER, MM PLANCHERON, SAVY.

**PROCURATIONS :** Mme LABORDE en faveur de M. OUSSET  
Mme ALQADI NASSAR en faveur de M. BOUISSEREN  
M. GRÉPINET en faveur de Mme GAUZY CHABLE  
Mme CONFAIS en faveur de Mme ROMÉRO  
M. BOUSQUEL en faveur de M. SAVY  
Mme BOULANGÉ en faveur de M. FÉVRIER  
Mlle VAN ELST en faveur de M. CARILLO

**ABSENTE :** Mme TARAYRE

**COMMUNE DE JUVIGNAC - BUDGET PRINCIPAL**

**AFFECTATION DES RESULTATS 2007**

**Rapporteur : Monsieur OUSSET**

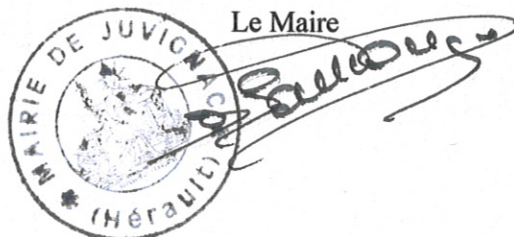
Le compte administratif 2007, qui vient d'être adopté, met en évidence un excédent d'exploitation au 31 décembre 2007 de 701 588,78 €

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'affecter la totalité de l'excédent à l'équilibre de la section d'investissement, soit 701 588,78 € .

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur OUSSET, à la majorité (cinq contre).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 4 JUIL. 2008  
et publication  
le 4 JUIL. 2008